



HONORAIRES AGENCE

Barème honoraire TTC (TVA en vigueur 20%)

Transaction Bien à usage d'habitation

PRIX DE VENTE (Hors honoraires)				HONORAIRES
INFERIEUR		A	130 000 €	8 000 €
DE	130 001 €	A	190 000 €	9 000 €
DE	190 001 €	A	230 000 €	10 000 €
DE	230 001 €	A	250 000 €	11 000 €
DE	250 001 €	A	280 000 €	12 000 €
DE	280 001 €	A	300 000 €	13 000 €
DE	300 001 €	A	420 000 €	15 000 €
DE	420 001 €	A	500 000 €	18 000 €
DE	500 001 €	A	800 000 €	25 000 €
DE	800 000 €	ET PLUS		4,50%

LOCATIONS

Biens à usage d'habitation nus ou meublés. Honoraires régis par la loi n° 89-462 du 6 juillet 1989 et répartis entre le bailleur et le locataire.

ZONES TENDUES	ZONES NON TENDUES
<p><u>A la charge du bailleur</u> 13 € du m2 Soit 10 € pour la recherche du locataire, l'organisation de la visite, la constitution du dossier, la rédaction du bail, et 3 € pour l'état des lieux.</p> <p><u>A la charge du locataire</u> 13 € du m2 Soit 10 € pour la recherche du locataire, l'organisation de la visite, la constitution du dossier, la rédaction du bail, et 3 € pour l'état des lieux.</p>	<p><u>A la charge du bailleur</u> 11 € du m2 Soit 8€ pour la recherche du locataire, l'organisation de la visite, la constitution du dossier, la rédaction du bail, et 3 € pour l'état des lieux.</p> <p><u>A la charge du locataire</u> 11 € du m2 Soit 8€ pour la recherche du locataire, l'organisation de la visite, la constitution du dossier, la rédaction du bail, et 3 € pour l'état des lieux.</p>